

7b, rue Saint-Maurice
Case postale 971
CH-2800 Delémont

t +41 32 420 73 00
f +41 32 420 73 01
a16@jura.ch

Delémont, le 14 octobre 2008/JPC/cb

A16 – Section 2 – Tunnel de Bure

Manifestation du percement, mercredi 15.10.2008

Allocution de M. Jean-Philippe Chollet, ingénieur cantonal

Seule la version parlée fait foi

Permettez-moi tout d'abord d'excuser l'absence de mon patron, Monsieur le Ministre Laurent Schaffter, empêché de participer aujourd'hui pour cause d'excès de vitesse du groupement d'entreprises.

Et pour ne rien vous cacher, il ne m'est pas trop désagréable de le remplacer à une telle occasion.

Il est en effet des moments de l'existence - professionnelle en l'occurrence - qu'il convient de marquer d'une pierre blanche. Le percement d'aujourd'hui en est certainement un.

Mon premier contact avec ce tunnel date de 1994. Je me souviens en effet encore de la mention, dans la Tribune de Genève où je résidais à l'époque, de la ratification du projet général des sections 1 à 3 de la Transjurane par le Conseil fédéral. A la fois admiratif et un peu jaloux aussi - nous planchions à l'époque déjà sur une n^{ème} variante de la Traversée de la Rade - j'étais loin de penser que je me retrouverais à ce pupitre pour en marquer le percement !

La galerie de sondage ensuite, a été entreprise en 1999, peu après mon arrivée aux Ponts et chaussées, presque à l'insu de mon plein gré, par des collaborateurs bien rôdés et déterminés.

La réalité s'est faite plus concrète à fin 2001, après une dure bataille avec une direction de l'OFROU engluée dans des plans d'assainissement financier, lorsque nous avons enregistré l'aval du projet définitif de la section 2.

Je ne m'étendrai pas sur les causes de la valse-hésitation qui ne nous a permis d'adjuger les travaux finalement qu'à fin 2006. Les conséquences sont en revanche intéressantes dans la mesure où le temps disponible a permis la mise au point d'un projet et d'une méthode de réalisation idéalement adaptés.

L'évènement d'aujourd'hui marque l'aboutissement d'un chantier parfait. Il est le fruit incontestable d'une magnifique collaboration entre tous les intervenants, ouvriers et ingénieurs, de l'entrepreneur, du bureau d'études et des services administratifs. Le travail coordonné d'une équipe de projet compétente soutenue par des techniciens spécialisés de l'administration et d'un groupement d'entreprises sachant s'entourer de conseillers expérimentés a été le catalyseur d'un beau succès.

Chantier de superlatifs - plus grand diamètre foré en Suisse, énormes flux de marins générateurs de terrils dignes de pays miniers, point culminant aussi de l'A16 dans le Jura - le tunnel de Bure a encore été foré en un temps record. Au début de janvier de cette année, le groupement s'affairait toujours à assembler le tunnelier à Sylleux et aujourd'hui, il pointe son nez à Bure après avoir avalé 3 km de roches en à peine 9 mois. Permettez-moi de m'abstenir de commentaires sur l'absence complète de relation entre ce délai et celui de la mise au point du projet.

Durant cette courte période d'excavation, d'innombrables visiteurs sont venus regarder les travaux. Parmi eux, 2 commissions parlementaires cantonales, le Gouvernement in corpore - celui-ci le jour du record d'avancement de 36 m - ainsi que des professionnels intéressés. Tous ont relevé avec admiration la remarquable organisation de ce chantier.

Vous l'aurez compris, je souhaite ici témoigner de la satisfaction d'un maître d'ouvrage aux mineurs - si on peut encore les appeler ainsi - ainsi qu'à tous les artisans et cadres du Groupement du Tunnel de Bure. Notre gratitude va aussi aux projeteurs, directeurs des travaux ainsi qu'aux délégués de l'Office fédéral des routes.

Plus personnellement, je tiens encore à remercier chaleureusement les collaborateurs du Service des ponts et chaussées de leur engagement indéfectible.

Neuf mois, c'est la durée d'une grossesse ! Le bébé, pour continuer l'allégorie, est né, il reste à l'habiller et à la rendre autonome. C'est ce que vont maintenant s'appliquer à faire les équipes du groupement pour les revêtements intérieurs du tunnel et les entreprises appelées au montage des installations d'exploitation et de sécurité.

Les facteurs les plus aléatoires étant derrière nous, je ne doute pas du succès de la suite des opérations, sans accident comme jusqu'à ce jour.

Le tunnel de Bure n'étant pas sur le chemin critique, ceci pour des raisons de répartition des crédits annuels, il sera évidemment achevé sans problème dans le délai nécessaire.

Il me reste donc à souhaiter bon vent pour la suite à tous les acteurs du chantier et à vous remercier de votre attention.

Jean-Philippe Chollet
Ingénieur cantonal